

Rabat, le 13/12/2013

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 17 /13

L'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires tient son Conseil d'Administration à Rabat au titre de 2013

Le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, Monsieur, Aziz Akhannouch, a présidé, jeudi 12 décembre 2013 à Rabat, le Conseil d'Administration de l'Office National de la Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA). Cette réunion a été consacrée à la présentation des principales réalisations techniques et financières de l'exercice 2013, et du plan d'action pour l'année 2014.

Dans le domaine de la santé végétale, le bilan des réalisations techniques fait état d'une forte mobilisation face aux principales maladies et ravageurs de quarantaine, grâce à une stratégie de lutte intégrée. L'année 2013 a également connu le lancement d'une opération pilote de traitement des maladies des céréales (sur une superficie de 32 300 Ha).

En matière de santé animale, les campagnes de prophylaxie ont porté sur la vaccination de 17 millions têtes et la prospection de 12 millions de têtes. L'année 2013 a connu aussi le lancement du système national d'identification des animaux qui va permettre à terme l'amélioration de l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière animale.

S'agissant du contrôle des produits alimentaires, ce sont plus de 10 millions de tonnes de produits qui ont été contrôlés durant cet exercice, aussi bien à l'import qu'à l'export. Par ailleurs, dans le cadre des mesures de renforcement de la sécurité sanitaire des produits mis sur le marché national, l'ONSSA a renforcé ses plans de surveillance des résidus et autres contaminants et a entrepris plusieurs actions de sensibilisation des différents acteurs, en collaboration avec les professionnels.

Dans la filière des Viandes Rouges, la mise en application du décret relatif à la libre circulation des viandes et des cahiers des charges définissant les conditions sanitaires des abattoirs est une avancée notable pour la mise à niveau de la filière.

Il est à noter que l'efficacité des contrôles officiels réalisés par l'ONSSA est appuyée par l'expertise analytique d'un réseau de laboratoires. A ce titre, l'Office a mis en service en 2013 son nouveau laboratoire au sein du Qualipôle Alimentation de l'Agropole de Berkane. D'autres sont en cours de construction à Laâyoune, Meknès, Aïn Jemaâ et Bouznika.

Au delà de ses missions régaliennes, l'ONSSA a accordé une priorité à son rayonnement à l'international ; ainsi au cours de l'année 2013, deux commissions d'audits ont évalué les

performances des services d'inspection de l'ONSSA. l'Office a reçu par ailleurs 6 autres délégations étrangères avec lesquelles il a signé ou négocié différents accords de coopération.

En outre, l'ONSSA a continué son processus de management de la qualité et de l'accréditation de ses services aux normes ISO ; un atout de plus pour faire de l'Office un organisme fiable et crédible, reconnu au niveau national et international. Les efforts de l'Office en matière de communication, au profit des consommateurs et des opérateurs, ont été encouragés.

Le Conseil a noté avec satisfaction les efforts déployés par l'Office afin de hisser le niveau de sécurité sanitaire des produits alimentaires au Maroc et a pris acte des besoins de l'ONSSA en ressources humaines et matérielles, pour lui permettre de s'acquitter de sa tâche, de manière plus optimale.

- **Contact** : M. Abderrahman Hansal
- **Tél** : 06 73 99 78 38
- **Email** : abderrahman.hansal@onssa.gov.ma